



MEMBRE DE START NETWORK

PLAN STRATEGIQUE QUINQUENNAL 2025 - 2030



*Promotion des droits, de l'autonomisation et du bien-être
de la femme et de l'enfant en RDC*

Mars 2025

RESUME EXECUTIF

La République Démocratique du Congo traverse une période marquée par des crises multiples et persistantes : conflits armés prolongés, déplacements massifs de populations, insécurité alimentaire chronique, dégradation de l'environnement, chocs climatiques récurrents et fragilité de la gouvernance locale. Ces dynamiques affectent de manière disproportionnée les femmes, les filles et les autres groupes vulnérables, en particulier dans les provinces du Sud-Kivu, Nord-Kivu, Ituri, Tanganyika, Maniema, Maïndombe et Kinshasa, où les inégalités structurelles, les violences basées sur le genre, la pauvreté et l'exclusion sociale demeurent élevées.

Face à ce contexte, AFEDEM réaffirme son engagement à contribuer durablement à la promotion des droits, du bien-être et de l'autonomisation des femmes, des enfants et des communautés vulnérables. Le présent Plan Stratégique 2025 - 2030 constitue le cadre de référence de l'action d'AFEDEM pour les cinq prochaines années. Il s'inscrit pleinement dans les priorités nationales, notamment la Stratégie Nationale de Développement 2024 - 2028, la Politique Nationale Genre, les cadres de stabilisation et de consolidation de la paix, ainsi que dans les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le plan repose sur une théorie du changement selon laquelle : *« si les droits des femmes et des filles sont protégés et promus, si leur accès équitable aux services essentiels, à l'éducation, à la santé, aux moyens de subsistance et aux espaces de décision est renforcé, et si les institutions locales et communautaires sont soutenues et responsabilisées, alors les communautés deviendront plus résilientes, inclusives et pacifiques, contribuant ainsi à un développement durable et équitable ».*

Pour opérationnaliser cette vision, AFEDEM structure son intervention autour de six axes stratégiques complémentaires :

- (i) Protection et promotion des droits humains, prévention des violences basées sur le genre et consolidation de la paix ;
- (ii) Bonne gouvernance, leadership féminin et participation citoyenne ;



- (iii) Éducation, alphabétisation et renforcement des capacités et de l'expertise féminine ;
- (iv) Santé, nutrition, santé mentale, environnement et accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement ;
- (v) Lutte contre la pauvreté, autonomisation économique et résilience des femmes ;
- (vi) Renforcement institutionnel, coordination, suivi-évaluation et apprentissage organisationnel.

La mise en œuvre du plan privilégiera une approche intégrée, inclusive et sensible au genre, combinant interventions humanitaires, de relèvement et de développement, tout en tenant compte des dynamiques de conflit, des risques climatiques et des réalités socioculturelles locales. AFEDEM adoptera une gestion axée sur les résultats, fondée sur des partenariats solides avec les autorités publiques, les organisations de la société civile, les leaders communautaires, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

À l'horizon 2030, AFEDEM ambitionne de contribuer à des changements durables, notamment : une réduction des violences faites aux femmes et aux filles, une amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base, un renforcement du leadership et de la participation des femmes aux processus décisionnels, une amélioration des moyens de subsistance et de la résilience économique des femmes, ainsi qu'un environnement institutionnel plus favorable à l'égalité de genre et à l'inclusion sociale.

Ce Plan Stratégique 2025 - 2030 se veut à la fois un outil de pilotage interne, un cadre de redevabilité et une base de mobilisation des ressources, traduisant l'engagement d'AFEDEM à agir de manière cohérente, efficace et durable au service des femmes, des enfants et des communautés de la République Démocratique du Congo.



CONTEXTE GENERAL

En septembre 2015, les dirigeants mondiaux ont adopté à New York l'Agenda 2030 pour le développement durable, avec ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Ceux-ci visent à éradiquer la pauvreté, réduire les inégalités, promouvoir la santé, l'éducation, la paix et la justice, et lutter contre les changements climatiques, avec l'engagement ferme de ne laisser personne derrière.

Cet agenda succède aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui ont marqué des progrès significatifs dans plusieurs domaines tels que la réduction de la pauvreté, l'amélioration de l'accès à l'eau potable, l'éducation primaire et la baisse de la mortalité infantile. Toutefois, malgré ces gains initiaux, des millions de personnes n'en ont pas bénéficié durablement, notamment dans les contextes fragiles et en crise prolongée comme la République démocratique du Congo (RDC).

AFEDEM inscrit sa vision et son action dans cette dynamique globale. Depuis 1999, l'organisation s'efforce de contribuer à l'atteinte des ODD en améliorant la santé, la protection des femmes et des enfants, l'accès aux services essentiels et l'autonomisation des populations vulnérables.

La République démocratique du Congo continue de faire face à une crise humanitaire parmi les plus graves au monde, exacerbée par des décennies de conflits armés, d'instabilité politique, de déplacements massifs et de crises socio-économiques chroniques. Plus récemment :

- Plus de 26,6 à 28 millions de personnes en RDC sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë ou pire, avec des provinces de l'est (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri et Tanganyika) particulièrement touchées. Une grande partie vit en phases de crise (IPC 3) ou d'urgence (IPC-4), signalant des conditions proches de la famine pour certains groupes.
- Les conflits armés, notamment l'offensive du groupe armé M23 et d'autres factions dans l'est, continuent de provoquer des déplacements massifs de populations et de restreindre l'accès humanitaire. Entre 2023 et 2024, des millions de personnes ont été déplacées, et plusieurs sites autrefois peuplés sont désormais vides à cause de l'insécurité persistante.



- La situation sécuritaire reste très volatile : des affrontements récents impliquant des groupes armés ont causé des pertes civiles, des destructions d'infrastructures et des mouvements forcés supplémentaires.
- En 2025–2026, les incidents affectant le personnel humanitaire ont continué d'augmenter en RDC, avec une large part enregistrée dans le Sud-Kivu, suivie du Nord-Kivu, de l'Ituri et du Tanganyika, impactant l'accès des ONG et des structures de santé à des populations isolées.

Accès aux services essentiels et risques pour les populations

Santé et nutrition : Le système de santé congolais demeure fragilisé et inégalement fonctionnel, particulièrement dans les provinces de l'Est (Sud-Kivu, Nord-Kivu, Ituri, Tanganyika). Les structures sanitaires souffrent : d'un manque chronique de personnel qualifié, de ruptures fréquentes de médicaments essentiels, d'un accès limité aux intrants nutritionnels et aux soins spécialisés.

Les femmes enceintes et allaitantes, les enfants de moins de cinq ans et les survivantes de violences sexuelles sont parmi les groupes les plus exposés. La malnutrition aiguë, couplée à la recrudescence de maladies évitables (choléra, rougeole, paludisme, infections respiratoires), continue d'aggraver la morbidité et la mortalité évitables.

L'accès aux services de santé mentale et de soutien psychosocial reste très limité, malgré l'augmentation des traumatismes liés aux conflits, aux déplacements et aux violences basées sur le genre.

Éducation : Les crises sécuritaires et humanitaires ont un impact direct sur l'éducation des enfants et des jeunes : écoles fermées, détruites ou occupées, manque d'enseignants formés et de matériels pédagogiques, coûts indirects de la scolarisation devenus inaccessibles pour les ménages appauvris.

Dans les zones de conflit, un nombre important d'enfants est déscolarisé ou à risque d'abandon scolaire, exposé au travail précoce, au recrutement par des groupes armés ou à d'autres formes d'exploitation.

Protection, VBG et cohésion sociale : Les risques de protection sont particulièrement élevés dans les zones affectées par les conflits armés et les déplacements : violences basées sur le genre (VBG), violences sexuelles utilisées comme arme de guerre, exploitation et abus sexuels, mariages précoces et forcés, séparation familiale et vulnérabilité accrue des enfants. Les mécanismes communautaires de prévention et de réponse sont souvent insuffisants ou débordés, tandis que l'accès à des services de prise en charge holistique



(médicale, psychosociale, juridique et socio-économique) reste limité, en particulier en zones rurales.

Eau, Hygiène et Assainissement : L'accès à l'eau potable demeure insuffisant et inégal, notamment dans les zones rurales et périurbaines des provinces ciblées par AFEDM. De nombreux ménages dépendent de sources d'eau non protégées, exposant les communautés à : des maladies hydriques récurrentes (choléra, diarrhées aiguës), des risques accrus pour les enfants et les personnes âgées.

Les infrastructures d'assainissement sont largement déficientes avec faible disponibilité de latrines fonctionnelles, promiscuité dans les sites de déplacés, absence de dispositifs de lavage des mains.

Les femmes et les filles sont particulièrement affectées par le manque d'installations sanitaires adaptées et l'accès limité aux kits d'hygiène menstruelle, ce qui renforce les risques sanitaires, de protection et d'exclusion sociale.

Abris et conditions d'hébergement : La question de l'abri constitue un enjeu humanitaire majeur dans les zones affectées par les déplacements. Les personnes déplacées internes (PDI) et les ménages hôtes vivent majoritairement soit dans des abris précaires (bâches, tentes, écoles, maisons surpeuplées), soit dans des conditions de promiscuité élevée, favorisant la propagation des maladies et les tensions sociales. L'occupation prolongée d'écoles, d'églises ou de bâtiments communautaires comme abris temporaires compromet l'accès à l'éducation et aux services sociaux de base. Le manque de matériaux de construction adaptés et d'articles ménagers essentiels (AME) aggrave la vulnérabilité des ménages déplacés et hôtes.

Environnement, climat et risques naturels : Les effets du changement climatique et de la dégradation environnementale aggravent les vulnérabilités existantes : inondations récurrentes (Tshopo, Mai-Ndombe, Tanganyika), érosion des sols et glissements de terrain (Sud-Kivu, Nord-Kivu), déforestation et pression accrue sur les ressources naturelles.

Ces phénomènes affectent directement les moyens de subsistance agricoles, l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire et accentuent les déplacements internes. Les communautés pauvres, déjà fragilisées par les conflits, disposent de capacités limitées d'adaptation et de résilience face à ces chocs environnementaux.

Déplacements internes : Des millions de Congolais déplacés vivent avec des ménages hôtes, subissant une pression sociale et des ressources déjà limitées, tout en manquant d'accès à l'aide appropriée dans des contextes en mouvement constant.



Contexte socio-économique et politique

a) Situation socio-économique

Malgré son potentiel économique et ses importantes ressources naturelles, la RDC reste confrontée à une pauvreté structurelle persistante. Une large proportion de la population vit sous le seuil de pauvreté, avec des moyens de subsistance fortement dépendants de l'agriculture de subsistance et de l'économie informelle. L'insécurité persistante dans l'Est du pays perturbe les activités agricoles, les circuits commerciaux, le fonctionnement des marchés locaux.

La flambée des prix des denrées alimentaires, combinée à la dépréciation de la monnaie nationale et à l'inflation, a considérablement réduit le pouvoir d'achat des ménages. Les femmes, les jeunes et les personnes déplacées sont les plus touchés par le chômage et le sous-emploi.

b) Gouvernance, institutions et décentralisation

Sur le plan politique et institutionnel, la RDC poursuit des efforts de stabilisation et de réforme, notamment à travers la décentralisation, les politiques de développement provincial, les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

Cependant, la capacité des institutions locales à fournir des services de base reste limitée par des ressources financières insuffisantes, une faible couverture territoriale, des défis de coordination et de gouvernance.

Dans plusieurs zones rurales et enclavées, les ONG nationales comme AFEDEM jouent un rôle clé de relais opérationnel, comblant les lacunes des services publics et renforçant la résilience communautaire.



CONTEXTE SPECIFIQUE

Dans le cadre du lancement d'une nouvelle phase de son développement institutionnel et programmatique, AFEDEM a élaboré le présent plan stratégique 2025-2030 afin de renforcer son positionnement et son impact dans les provinces de l'Est de la République Démocratique du Congo. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de son engagement auprès des communautés affectées par des crises prolongées, tout en intégrant les mutations récentes du contexte national, régional et local.

Ce plan stratégique est le résultat d'une analyse rétrospective des interventions menées par AFEDEM, combinée à une lecture prospective des dynamiques politiques, sécuritaires, humanitaires et socio-économiques actuelles. Il vise à adapter les priorités et les modalités d'intervention de l'organisation aux réalités des territoires où elle opère, tout en renforçant la cohérence entre action humanitaire, relèvement et développement local.

La stratégie d'AFEDEM repose sur quatre piliers structurants, qui traduisent son mandat et son expertise : la protection et la promotion des droits des femmes et des enfants ; le renforcement de la résilience économique et sociale des ménages vulnérables ; la consolidation de la paix et de la cohésion sociale ; la santé environnementale et la protection des moyens de vie pour l'épanouissement durable des communautés.

Analyse du contexte actuel dans les zones d'intervention d'AFEDEM

AFEDEM intervient à l'échelle nationale, avec une présence opérationnelle renforcée dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Tanganyika, du Maniema, de l'Ituri, de la Tshopo, du Mai-Ndombe et à Kinshasa. Ces zones présentent des dynamiques spécifiques qui influencent directement la mise en œuvre des programmes.

1. Contexte politique et institutionnel

Le contexte politique est marqué par une reconfiguration institutionnelle progressive, liée aux processus de décentralisation, de gouvernance provinciale et de réformes administratives. Toutefois, l'effectivité de ces réformes demeure inégale selon les provinces, avec des capacités institutionnelles locales souvent limitées pour assurer la planification, la coordination et la fourniture des services sociaux de base.

Les tensions politiques locales, les rivalités de leadership et l'instrumentalisation des appartenances communautaires continuent d'alimenter des clivages sociaux, affectant la



stabilité locale et la confiance entre les populations et les autorités. Dans plusieurs zones, la gouvernance coutumière et administrative demeure fragilisée par des conflits de légitimité et de compétences.

2. Contexte sécuritaire

La situation sécuritaire reste volatile dans une grande partie de l'Est du pays. La persistance des groupes armés, les affrontements intercommunautaires et la porosité des frontières contribuent à l'instabilité chronique de certaines zones, notamment au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et dans le Tanganyika. Cette insécurité se traduit par des déplacements répétés de populations, des restrictions de mobilité, une exposition accrue des civils aux violences, aux exactions et aux violations des droits humains.

Les femmes, les enfants et les personnes déplacées sont particulièrement exposés aux risques liés à l'insécurité, y compris aux violences sexuelles, à l'exploitation et aux abus.

3. Contexte humanitaire et dynamiques de vulnérabilité

Les provinces d'intervention d'AFEDM sont confrontées à des crises humanitaires prolongées, caractérisées par l'ampleur des déplacements internes, la dégradation des conditions de vie et la saturation des capacités d'accueil des communautés hôtes.

La répétition des chocs (conflits, catastrophes naturelles, épidémies) a progressivement érodé les mécanismes traditionnels de solidarité communautaire, augmentant la dépendance à l'aide humanitaire. Malgré la présence d'acteurs humanitaires, les besoins dépassent largement les capacités de réponse existantes, et certaines zones restent difficiles d'accès, tant sur le plan sécuritaire que logistique.

4. Contexte socio-culturel

Les dynamiques socio-culturelles dans les zones d'intervention sont marquées par des tensions intercommunautaires persistantes autour de la terre, de l'identité et du pouvoir coutumier ; la persistance de normes sociales défavorables aux femmes et aux filles, notamment les mariages précoces, les grossesses adolescentes et la faible participation des femmes aux instances décisionnelles ; un affaiblissement des mécanismes traditionnels de résolution des conflits dans plusieurs territoires.

Ces facteurs contribuent à la fragmentation du tissu social et entravent les initiatives de cohésion sociale et de paix durable.



5. Contexte socio-économique local

Les économies locales reposent principalement sur l'agriculture de subsistance, l'élevage, la pêche artisanale et l'exploitation artisanale des ressources naturelles. Cependant, l'insécurité, le mauvais état des infrastructures de transport et l'accès limité aux marchés réduisent considérablement les opportunités économiques des ménages.

Le chômage et le sous-emploi touchent particulièrement les jeunes et les femmes, accentuant les risques de marginalisation, de migration forcée et de recours à des stratégies de survie négatives. Les échanges interprovinciaux restent limités, ce qui freine l'intégration économique régionale et la résilience des systèmes locaux.

6. Contexte environnemental

Les zones d'intervention d'AFEDEM sont exposées à des risques environnementaux élevés, notamment les inondations, les glissements de terrain, l'érosion des sols et la déforestation. L'exploitation non régulée des ressources minières et forestières accentue la dégradation de l'environnement et les tensions entre communautés, autorités et acteurs de la conservation.

La cohabitation entre populations riveraines et aires protégées demeure conflictuelle dans plusieurs territoires, nécessitant des approches sensibles à l'environnement, au conflit et aux moyens de subsistance alternatifs.

Ce contexte spécifique confirme la nécessité pour AFEDEM d'adopter des approches intégrées, multisectorielles et territorialisées ; des interventions sensibles au conflit, au genre et à l'environnement ; une articulation renforcée entre réponse humanitaire, relèvement précoce et développement communautaire.



Alignement du Plan Stratégique 2025-2030 avec les politiques nationales et les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les orientations stratégiques d'AFEDEM s'inscrivent pleinement dans le cadre des priorités nationales de développement de la République Démocratique du Congo, telles que définies dans la Stratégie Nationale de Développement (SND) 2024–2027, ainsi que dans les différents plans et politiques sectoriels du Gouvernement. La SND met un accent particulier sur la nécessité de répondre aux vulnérabilités structurelles du pays, exacerbées par les crises sécuritaires, humanitaires, climatiques et économiques, à travers des actions intégrées visant :

- (i) *La réduction durable de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, en particulier dans les zones rurales et affectées par les conflits ;*
- (ii) *L'amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base, notamment la santé, l'éducation, l'eau potable et l'assainissement ;*
- (iii) *La promotion de la paix, de la justice sociale, de la cohésion communautaire et de l'inclusion, avec une attention particulière portée aux groupes marginalisés ; et*
- (iv) *Le renforcement de la résilience des communautés face aux chocs climatiques, environnementaux et économiques.*

Ces priorités nationales rejoignent directement les engagements internationaux de la RDC dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Les interventions d'AFEDEM contribuent de manière transversale et complémentaire à plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment :



(Éradication de la pauvreté) : à travers des actions de relèvement économique, de soutien aux moyens de subsistance et de protection sociale des ménages vulnérables ;



(Faim zéro) : par des interventions en sécurité alimentaire, nutrition et appui à la production et à la diversification des moyens de subsistance ;





(Bonne santé et bien-être) : via le renforcement des services de santé primaire, la santé maternelle et infantile, la nutrition et le soutien psychosocial ;



(Éducation de qualité) : en facilitant l'accès à l'éducation en contexte d'urgence et de post-crise, notamment par des espaces temporaires d'apprentissage et l'appui aux communautés éducatives ;



(Égalité entre les sexes) : à travers la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre, l'autonomisation économique des femmes et la promotion de leur participation aux mécanismes décisionnels locaux ;



(Eau propre et assainissement) : par l'amélioration de l'accès à l'eau potable, la promotion de l'hygiène et le renforcement des infrastructures d'assainissement ;



(Paix, justice et institutions efficaces) : grâce aux actions de cohésion sociale, de prévention des conflits, de protection des droits humains et de renforcement des mécanismes communautaires de gestion pacifique des différends.

Forte de plus de deux décennies d'expérience, AFEDEM a développé une approche opérationnelle qui fait le lien entre urgence humanitaire, relèvement précoce et développement durable, en cohérence avec les politiques publiques nationales. Son engagement se traduit notamment par : l'amélioration continue de la santé maternelle, néonatale, infantile, et psycho-social en particulier dans les zones à faible couverture sanitaire et de prise en charge ; la prévention, la prise en charge et la réduction des violences basées sur le genre, en lien avec les cadres nationaux de lutte contre les VBG et les engagements internationaux de la RDC ; le renforcement de l'accès équitable aux services essentiels dans les contextes fragiles et affectés par les conflits, en partenariat avec les autorités locales, les communautés et les autres acteurs humanitaires et de développement.

À travers cet alignement stratégique, AFEDEM contribue à la mise en œuvre des politiques nationales tout en soutenant les engagements internationaux de la RDC, avec une approche centrée sur les droits humains, l'équité de genre, l'inclusion, la résilience communautaire et le principe de « **ne laisser personne de côté** » ou « **Do No Harm** ».



DEFINITION DE LA VISION, DE LA MISSION, DES VALEURS D'AFEDEM

Vision

AFEDEM aspire à un monde où chaque femme démunie, chaque enfant marginalisé et chaque membre de la communauté vit dans la dignité, la sécurité, l'autonomie et l'inclusion, et contribue activement au développement de sa société.

Mission

La mission d'AFEDEM est de protéger, accompagner et autonomiser les femmes et enfants vulnérables, tout en renforçant la résilience des communautés à travers :

- ❖ La protection et la prévention des abus, de l'exploitation et des violences ;
- ❖ L'accès à l'éducation et aux services essentiels ;
- ❖ L'amélioration des conditions de vie ;
- ❖ Le développement des compétences et des moyens de subsistance ;
- ❖ La promotion de la paix, de la cohésion sociale et de la gouvernance locale participative ;
- ❖ La réhabilitation des infrastructures communautaires indispensables
- ❖ La protection de l'environnement, de la biodiversité et des ressources naturelles.

Valeurs

AFEDEM fonde son action sur les valeurs **Humanité** qui place la dignité humaine au cœur de toute intervention ; **intégrité** (agir avec transparence, responsabilité et éthique) ; **inclusion** (garantir l'égalité d'accès aux services, sans discrimination) ; **Participation** (impliquer les communautés dans tous les étapes du projet) ; **Responsabilité** (rendre compte aux bénéficiaires, partenaires et bailleurs) ; et **résilience** (promouvoir l'autonomie et la capacité des populations à surmonter les crises).



ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, MENACES ET OPPORTUNITES

ANALYSE DE FORCE ET FAIBLESSE DE L'ORGANISATION

Niveaux	Forces	Faiblesses
Assemblée Générale (AG)	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'organe avec 22 membres dont 21 femmes, assurant un leadership féminin fort. - Versement régulier des cotisations annuelles par plus de 60% des membres, garantissant une certaine autonomie financière. - Réunions tenues régulièrement jusqu'en décembre 2024. 	<ul style="list-style-type: none"> - Passivité face aux menaces pesant sur l'organisation, limitant la capacité de réaction et d'adaptation.
Conseil d'Administration (CA)	<ul style="list-style-type: none"> - Organe existant et fonctionnel. - Présence de 6 femmes sur 7 membres, renforçant la représentativité féminine. - Assemblées Générales et réunions du CA tenues entre 2020 et 2024, avec procès-verbaux disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un seul homme sur 7 membres, pouvant limiter la diversité des perspectives et l'équilibre de genre.
Coordination	<ul style="list-style-type: none"> - Existence effective de l'organe. - Forte capacité de mobilisation des fonds. - Extension des activités dans plusieurs provinces de RDC et à Genève (Suisse). - Personnel compétent et engagé. - Outils de gestion disponibles. - Acquisition de matériel de travail (roulant et informatique). - Bureau propre à Bukavu et sous-bureaux dans différentes 	<ul style="list-style-type: none"> - Réseau de communication limité par manque de financements, ce qui réduit la portée et la visibilité des actions.



Niveaux	Forces	Faiblesses
	provinces. - Réseau de communication opérationnel. - Partenariat actif avec communautés, services de l'État et agences humanitaires. - Appartenance à des réseaux nationaux et internationaux d'ONG. - Éligibilité au Fonds Humanitaire de la RDC. - Approche stratégique multisectorielle (holistique). - Actions de plaidoyer entreprises en faveur des vulnérables. - Audience accrue auprès des communautés bénéficiaires.	
Programmes	- Existence d'un chargé de programme. - Programme défini et structuré. - Staffs disponibles et organisés. - Réunions régulières de coordination des projets. - Ateliers de remise à niveau pour le personnel. - Cohésion entre membres du staff. - Gestion organisée et suivie.	- Faiblesses non explicitement mentionnées, mais risque de dépendance aux financements externes et besoin de diversification des programmes.
Administration, finances et logistique	- Existence de manuels de procédures et politiques de gestion. - Matériel roulant et équipement informatique disponibles. - Logiciel de gestion comptable opérationnel. - Connexion internet permanente. - Matériel de communication par satellite. - Paiement du personnel par voie bancaire (transparence). - Entretien et maintenance des véhicules assurés. - Respect des procédures d'achats.	- Faiblesses non explicites, mais risque de dépendance aux bailleurs pour maintenir la logistique et infrastructures.



ANALYSE DES MENACES ET OPPORTUNITES

Axes d'analyse	Menaces (risques et contraintes)	Opportunités (leviers et atouts)
Contexte politique et institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Instabilité politique et conflits locaux pouvant fragiliser les programmes sociaux. - Faible application des lois protectrices des droits des femmes et enfants. - Corruption et manque de transparence dans la gestion des fonds publics. - Risque de marginalisation accrue en cas de crise institutionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement croissant des institutions internationales et ONG pour soutenir les droits des femmes et des enfants. - Adoption progressive de politiques publiques favorisant l'égalité des genres. - Décentralisation offrant des opportunités de plaidoyer local. - Renforcement des cadres juridiques protecteurs.
Situation socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté persistante et chômage élevé limitant l'autonomie économique. - Vulnérabilité accrue face aux crises économiques mondiales. - Inégalités d'accès aux ressources productives (terre, crédit, formation). - Risque d'exploitation économique des enfants marginalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'entrepreneuriat féminin et accès accru aux microfinancements. - Diversification des sources de financement (fonds internationaux, mécénat, partenariats public-privé). - Croissance des secteurs informels pouvant être structurés pour l'inclusion. - Programmes de formation professionnelle adaptés aux femmes et jeunes.
Culture et société	<ul style="list-style-type: none"> - Discriminations sociales et culturelles freinant l'intégration des femmes et enfants marginalisés. - Normes patriarcales limitant l'accès des femmes à la prise de décision. - Stigmatisation des enfants issus de minorités ou en situation de handicap. - Risque de violences basées sur le genre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution des mentalités et promotion de l'égalité des genres dans les politiques publiques. - Campagnes de sensibilisation et plaidoyer communautaire. - Implication croissante des leaders religieux et traditionnels dans la lutte contre les discriminations. - Valorisation des initiatives locales de solidarité.
Santé et bien-être	<ul style="list-style-type: none"> - Accès limité aux soins de santé et à l'éducation de qualité. - Risques sanitaires liés à la 	<ul style="list-style-type: none"> - Expansion des programmes éducatifs inclusifs et initiatives de santé communautaire.



Axes d'analyse	Menaces (risques et contraintes)	Opportunités (leviers et atouts)
	<p>pauvreté (malnutrition, maladies infectieuses).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture en santé reproductive et maternelle. - Insuffisance des infrastructures médicales dans les zones rurales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des technologies de santé mobile (télémédecine). - Partenariats avec ONG médicales et agences internationales. - Intégration de la santé reproductive dans les politiques nationales.
Environnement et climat	<ul style="list-style-type: none"> - Risques liés au changement climatique (catastrophes naturelles, insécurité alimentaire). - Déplacements forcés dus aux crises environnementales. - Dégradation des terres agricoles affectant les moyens de subsistance. - Hausse des conflits liés aux ressources naturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Opportunités de projets durables (agriculture résiliente, énergies renouvelables) favorisant l'autonomie. - Accès à des financements verts pour projets communautaires. - Sensibilisation accrue sur la protection de l'environnement. - Développement de programmes d'adaptation climatique ciblant les femmes rurales.
Technologie et innovation	<ul style="list-style-type: none"> - Fracture numérique limitant l'accès des femmes et enfants marginalisés aux opportunités digitales. - Risque d'exclusion accrue si les technologies ne sont pas inclusives. - Vulnérabilité face aux cyber-violences et exploitation en ligne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Croissance des plateformes numériques pour l'éducation et la formation. - Développement de solutions fintech pour l'inclusion financière. - Utilisation des réseaux sociaux pour le plaidoyer et la sensibilisation. - Programmes de formation digitale pour femmes et jeunes.
Partenariats et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Faible coordination entre acteurs publics et privés. - Risque de duplication des initiatives sans impact durable. - Manque de financement pérenne pour les projets sociaux. - Dépendance excessive vis-à-vis des bailleurs internationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des partenariats multisectoriels et des réseaux de solidarité. - Développement de coalitions locales pour l'inclusion sociale. - Implication du secteur privé dans la responsabilité sociale. - Coopération Sud-Sud et échanges de bonnes pratiques.



Ce tableau synthétise les menaces et opportunités, mais chaque axe mérite un approfondissement pour éclairer la stratégie 2025-2030 :

- **Contexte politique et institutionnel** : La stabilité politique est une condition essentielle pour la mise en œuvre des programmes. Les menaces liées aux crises institutionnelles peuvent fragiliser les acquis, mais l'opportunité réside dans l'évolution des cadres juridiques et la pression internationale pour renforcer la protection des droits humains.
- **Situation socio-économique** : La pauvreté persistante est un frein majeur, mais l'essor du microcrédit et des initiatives entrepreneuriales féminines ouvre des perspectives. La diversification des financements et l'intégration des femmes dans les chaînes de valeur locales sont des leviers stratégiques.
- **Culture et société** : Les normes patriarcales et discriminations sociales constituent des obstacles, mais les campagnes de sensibilisation et l'implication des leaders communautaires offrent des opportunités de transformation culturelle.
- **Santé et bien-être** : Les défis sanitaires sont lourds, notamment en matière de santé reproductive et infantile. Toutefois, les innovations technologiques et les partenariats avec ONG médicales permettent d'élargir l'accès aux soins.
- **Environnement et climat** : Le changement climatique accentue la vulnérabilité des femmes et enfants marginalisés. Cependant, l'essor des financements verts et des projets durables peut transformer cette menace en opportunité d'autonomisation.
- **Technologie et innovation** : La fracture numérique est une menace, mais l'inclusion digitale peut devenir un puissant levier d'émancipation. Les formations digitales et l'accès aux fintechs sont des opportunités majeures.
- **Partenariats et gouvernance** : Le manque de coordination est un risque, mais la création de coalitions locales et l'implication du secteur privé renforcent la durabilité des actions.



DEFINITION DES GRANDS ENJEUX DANS LES ZONES D'INTERVENTION D'AFEDEM EN RD CONGO (2025-2030)

Pour la période 2025 - 2030, la République Démocratique du Congo fait face à une combinaison de crises structurelles et conjoncturelles qui affectent profondément les conditions de vie des populations, en particulier dans les provinces d'intervention d'AFEDEM (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Tanganyika, Maniema, Tshopo, Maïndombe et Kinshasa). Les principaux enjeux sociaux, politiques, économiques, humanitaires et environnementaux se déclinent comme suit :

a) Enjeux humanitaires et de protection

- ✚ La poursuite des déplacements massifs de populations, liée à l'activisme des groupes armés (M23, ADF, milices locales), aux conflits intercommunautaires et aux catastrophes naturelles, avec une pression accrue sur les communautés hôtes.
- ✚ La réintégration durable des réfugiés et retournés, notamment burundais au Sud-Kivu et dans le Tanganyika, ainsi que des déplacés internes de l'Ituri vers le Tanganyika et le Maniema, posant des défis majeurs en matière de cohésion sociale, d'accès aux services essentiels et de moyens de subsistance.
- ✚ L'augmentation des risques de protection, en particulier pour les femmes, les filles et les enfants (VBG, exploitation et abus sexuels, travail des enfants, mariages précoces).
- ✚ La persistance de l'insécurité alimentaire aiguë, de la malnutrition et de la déscolarisation, aggravées par la perte des moyens d'existence et l'inaccessibilité de certaines zones.

b) Enjeux sécuritaires, politiques et institutionnels

- ✚ La mise en œuvre progressive du Programme national DDRCS (Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation) et les défis liés à la réintégration socioéconomique des ex-combattants, notamment dans les zones à forte vulnérabilité communautaire.



- ✚ La poursuite des initiatives de stabilisation et de cohésion sociale (STAREC, PDDRCS, ISSSS, CIRGL), nécessitant un ancrage communautaire fort et une implication accrue des femmes et des jeunes.
- ✚ Les défis persistants liés à la décentralisation effective, à la gouvernance locale, à la redevabilité et à la participation citoyenne, en particulier au niveau des entités territoriales décentralisées.
- ✚ Les dynamiques politiques nationales et régionales marquées par des tensions post-électorales, des instabilités transfrontalières et des enjeux de sécurité régionale.

c) Enjeux économiques et de moyens de subsistance

- ✚ La fragilité de l'économie locale, fortement dépendante de l'agriculture de subsistance, de l'exploitation artisanale des ressources naturelles et de l'économie informelle.
- ✚ Le potentiel encore sous-exploité des filières agricoles, pastorales et halieutiques, malgré leur rôle clé dans la sécurité alimentaire et l'emploi rural.
- ✚ La nécessité de structurer les petits producteurs, notamment les femmes et les jeunes, en coopératives viables et inclusives.
- ✚ Le besoin de réhabilitation et de développement des infrastructures économiques et sociales de base (routes, marchés, unités de transformation, énergie communautaire).
- ✚ L'enjeu croissant de l'autonomisation économique des femmes rurales et du renforcement de leur pouvoir d'achat.

d) Enjeux environnementaux et climatiques

- ✚ L'intensification des chocs climatiques (inondations, glissements de terrain, érosion, sécheresses localisées), affectant directement l'habitat, l'agriculture, l'eau et la sécurité alimentaire.
- ✚ La dégradation accélérée des écosystèmes, liée à l'exploitation minière artisanale et industrielle, à la déforestation et à la pollution des cours d'eau.
- ✚ Les tensions persistantes entre communautés riveraines et gestionnaires des aires protégées (ICCN).
- ✚ La nécessité d'intégrer une approche environnementale et de résilience climatique dans toutes les interventions communautaires.



ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2025 – 2030

a) Grandes orientations stratégiques

AFEDEM aspire à une société congolaise où chaque femme démunie, chaque enfant marginalisé et chaque communauté affectée par les crises vivent dans la dignité, la sécurité, la résilience et l'inclusion, et participent activement au développement durable et à la consolidation de la paix.

Pour la période 2025-2030, AFEDEM adopte une approche intégrée qui articule la **réponse humanitaire sensible à la protection, relèvement précoce et résilience communautaire, développement inclusif et transformation sociale.**

Cette vision est alignée avec la politique nationale de promotion de la femme et de l'enfant, qui vise à renforcer la participation des femmes à la vie socio-économique, politique et culturelle, ainsi que la jouissance pleine et effective de leurs droits.

b) Objectifs stratégiques 2025-2030

Le cadre stratégique d'intervention d'AFEDEM pour la période 2025-2030 s'articule autour de **six (06) objectifs stratégiques** :

- Renforcer la protection des droits des femmes, des enfants et des groupes marginalisés, avec un accent sur la prévention et la réponse aux VBG, aux violations des droits humains et aux risques de protection en contexte de crise.
- Promouvoir la participation effective des femmes et des jeunes aux instances de prise de décision locales, communautaires et institutionnelles.
- Améliorer l'accès à une éducation de qualité et renforcer les capacités techniques, professionnelles et citoyennes des femmes et des jeunes.
- Contribuer à l'amélioration de la santé maternelle et infantile, de la nutrition et de l'accès à un environnement sain et résilient face aux chocs climatiques.
- Renforcer les moyens de subsistance, l'autonomie économique et la résilience des ménages vulnérables, en particulier ceux dirigés par des femmes.



- les capacités organisationnelles d'AFEDEM et de ses partenaires locaux pour une mise en œuvre efficace, redevable et durable des interventions.

c) Principes directeurs de mise en œuvre

La mise en œuvre du Plan Stratégique 2025-2030 d'AFEDEM sera guidée par les principes suivants :

- **Complémentarité et synergie d'action** : AFEDEM privilégie une approche holistique et coordonnée, complémentaire aux politiques publiques, aux cadres humanitaires et aux plans sectoriels nationaux et provinciaux.
- **Gestion axée sur les résultats et l'apprentissage (GAR/MEL)** : L'ensemble des interventions sera fondé sur des résultats mesurables, l'apprentissage continu, la redevabilité envers les communautés et l'utilisation stratégique des données pour la prise de décision.
- **Décentralisation et ancrage communautaire** : Les interventions d'AFEDEM s'inscrivent dans la dynamique de la décentralisation, en renforçant le rôle des communautés locales, des autorités territoriales et des organisations de base.
- **Renforcement des capacités territoriales** : Le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et opérationnelles des bureaux provinciaux constitue une priorité pour assurer la qualité, la durabilité et l'appropriation locale des actions.
- **Autonomisation et responsabilisation des bénéficiaires** : AFEDEM adopte une approche qui limite l'assistanat et favorise l'accès des femmes et des communautés aux ressources, aux opportunités économiques et aux mécanismes de décision.
- **Sensibilité socioculturelle, genre et conflit** : Les interventions tiennent compte des réalités socioculturelles locales, des dynamiques de pouvoir, des normes de genre et des contextes de conflit, afin de promouvoir des changements durables et acceptés.

DÉFINITION DES GRANDS AXES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION 2025 - 2030

Dans le cadre de son Plan de Développement Stratégique 2025 - 2030, AFEDEM a identifié **six (06) axes stratégiques d'intervention complémentaires et interdépendants**, visant à répondre de manière intégrée aux défis sociaux, économiques, humanitaires, environnementaux et institutionnels auxquels font face les femmes, les enfants et les communautés vulnérables en République Démocratique du Congo. Ces axes traduisent la vision d'AFEDEM d'une Organisation **inclusive, équitable, résiliente et pacifique**, dans



laquelle les femmes et les filles jouent un rôle central dans le développement durable et la cohésion sociale.

Composante/Axe	Objectifs stratégiques d'intervention
1°) Protection, promotion des droits humains et consolidation de la paix	Améliorer et stabiliser le statut social, économique et juridique des femmes, des enfants et des personnes vulnérables (<i>personnes déplacées internes, personnes vivant avec un handicap, survivantes de VBG, personnes vivant avec le VIH, peuples autochtones, victimes de catastrophes naturelles et de conflits</i>).
2°) Bonne gouvernance, participation citoyenne et leadership inclusif	Promouvoir l'accès équitable des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables aux sphères de décision, à la gouvernance locale et aux processus de paix et de développement.
3°) Promotion de l'éducation, formation et renforcement des capacités	Promouvoir une éducation inclusive, équitable et de qualité, et renforcer les capacités, compétences et expertises des femmes et des filles.
4°) Santé, nutrition, environnement et bien-être psychosocial	Promouvoir la santé globale, la nutrition, la santé mentale et améliorer l'accès à un environnement sain et protecteur pour la mère et l'enfant.
5°) Lutte contre la pauvreté, autonomisation économique et résilience	Réduire la pauvreté et renforcer la résilience économique et sociale des femmes, des ménages vulnérables et des communautés.
6°) Renforcement institutionnel, coordination et apprentissage	Renforcer le cadre institutionnel, les capacités organisationnelles et les mécanismes de coordination pour une promotion durable de la femme et de l'enfant.

ORIENTATION STRATÉGIQUE ET DOMAINES D'INTERVENTION PRIORITAIRES PAR AXE

AXE STRATÉGIQUE 1 : Protection, promotion des droits humains et consolidation de la paix

AFEDEM place la protection des droits humains, la prévention des violences et la consolidation de la paix au cœur de ses interventions, en tenant compte des dynamiques de conflit, des normes socioculturelles et des vulnérabilités spécifiques liées au genre, à l'âge et au handicap.

Domaines d'intervention prioritaires

- Promotion, traduction et vulgarisation des textes légaux et réglementaires relatifs aux droits des femmes, des filles, des enfants et des personnes vulnérables.
- Plaidoyer auprès des autorités locales, provinciales et nationales pour la révision, l'adoption et l'application effective des lois favorables à l'égalité de genre et à la protection.
- Prévention et réponse aux violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG), y compris la prise en charge holistique des survivantes.
- Promotion de l'approche genre, inclusion et « Do No Harm » dans les programmes communautaires.



- Lutte contre les pratiques socioculturelles néfastes et valorisation des normes et pratiques traditionnelles positives favorables à l'épanouissement des femmes.
- Contribution aux initiatives locales de prévention des conflits, de cohésion sociale et de transformation pacifique des conflits.

AXE STRATÉGIQUE 2 : Bonne gouvernance, participation citoyenne et leadership inclusif

AFEDEM considère la participation active et informée des femmes et des jeunes comme un levier essentiel de gouvernance démocratique, de redevabilité et de durabilité des politiques publiques.

Domaines d'intervention prioritaires

- Renforcement du leadership féminin et de la participation des femmes aux postes électifs et nominatifs.
- Promotion de l'accès des femmes aux médias, aux TIC et aux espaces d'expression publique.
- Appui à la représentation des femmes dans les organisations professionnelles, communautaires et plateformes de concertation.
- Implication des femmes et des jeunes dans les mécanismes de prévention des conflits, de stabilisation et de paix.
- Participation communautaire à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques et locales de développement.

AXE STRATÉGIQUE 3 : Promotion de l'éducation, formation et renforcement des capacités

AFEDEM fait de l'éducation et de la formation un facteur structurant d'autonomisation, d'employabilité et de transformation sociale.

Domaines d'intervention prioritaires

- Plaidoyer pour l'accès équitable des filles et des garçons à l'éducation formelle et non formelle.
- Promotion de l'alphabétisation fonctionnelle et de l'éducation des adultes, en particulier des femmes.
- Développement de la formation professionnelle, technique et des métiers adaptés au contexte local.
- Renforcement des compétences des femmes pour l'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat.
- Soutien à l'autopromotion, à l'autogestion et au leadership des organisations féminines.
- Réduction de la charge domestique des femmes à travers des solutions communautaires et technologiques adaptées.

AXE STRATÉGIQUE 4 : Santé, nutrition, environnement et bien-être psychosocial

AFEDEM adopte une approche intégrée liant santé, environnement, bien-être psychosocial et résilience communautaire, dans un contexte de crises multiples et de changement climatique.



Domaines d'intervention prioritaires

- Amélioration de la santé maternelle, néonatale, infantile et reproductive.
- Lutte contre la malnutrition et promotion de pratiques nutritionnelles adaptées.
- Promotion de la santé mentale, de la guérison des traumatismes et de la prise en charge psychosociale.
- Accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement (EHA).
- Prévention et gestion des risques de catastrophes naturelles.
- Protection de l'environnement, de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles.

AXE STRATÉGIQUE 5 : Lutte contre la pauvreté, autonomisation économique et résilience

AFEDEM promeut une autonomisation économique sensible au genre, au climat et au contexte de fragilité.

Domaines d'intervention prioritaires

- Accès des femmes à la terre, aux crédits, aux marchés et aux facteurs de production.
- Développement de l'entrepreneuriat féminin et structuration en coopératives.
- Promotion des Communautés d'Épargne et de Crédit Internes (CECI).
- Soutien aux chaînes de valeur agricoles, agroalimentaires et artisanales.
- Allègement de la pénibilité des travaux féminins et accès aux technologies adaptées.
- Intégration des femmes dans la gestion du développement rural et des ressources naturelles.

AXE STRATÉGIQUE 6 : Renforcement institutionnel, coordination et apprentissage

AFEDEM vise une organisation efficace, redevable, apprenante et bien ancrée institutionnellement.

Domaines d'intervention prioritaires

- Renforcement des capacités des bureaux provinciaux et des partenaires locaux.
- Collaboration avec les institutions étatiques aux niveaux local, provincial et national.
- Contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publics genres et inclusion.
- Coordination et concertation multi-acteurs.
- Mise en place et suivi d'un système robuste de Suivi, Évaluation, Apprentissage (MEL) du plan stratégique 2025 – 2030.



THÉORIE DU CHANGEMENT D'AFEDEM (2025 - 2030)

Problème central

En République Démocratique du Congo, et particulièrement dans les provinces de l'Est et les zones fragiles (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Tanganyika, Maniema, Tshopo, Mai-Ndombe et certaines zones urbaines vulnérables), les femmes démunies, les enfants marginalisés et les communautés affectées par les crises font face à une combinaison persistante de vulnérabilités par les conflits armés et insécurité chronique ; les déplacements massifs de populations et ruptures des moyens de subsistance ; les violences basées sur le genre, exploitation et abus sexuels ; l'accès limité aux services essentiels (santé, nutrition, eau, éducation, abris) ; la pauvreté structurelle, marginalisation économique et sociale des femmes ; la dégradation de l'environnement et chocs climatiques récurrents ; les faibles capacités institutionnelles locales et participation limitée des communautés aux décisions qui les concernent.

Ces facteurs se renforcent mutuellement et entravent la **dignité, la sécurité, l'autonomie et la résilience** des populations ciblées.

Vision de changement à long terme (Impact) :

D'ici 2030, les femmes démunies, les enfants marginalisés et les communautés vulnérables vivant dans les zones d'intervention d'AFEDEM jouissent de leurs droits, vivent dans des communautés pacifiques et résilientes, ont un accès équitable aux services essentiels et disposent de moyens de subsistance durables leur permettant de participer activement au développement socio-économique et à la consolidation de la paix en RDC.

Les Résultats de changement attendus selon les axes stratégique (Outcomes)

Si AFEDEM met en œuvre des interventions intégrées, sensibles au genre, au conflit et à l'environnement, **alors** :

- Les femmes, les enfants et les groupes vulnérables sont mieux protégés contre les violences, les abus et les violations de leurs droits, et accèdent à des services de prise en charge holistique.
- Les ménages vulnérables renforcent leur résilience économique, leur sécurité alimentaire et leur capacité à faire face aux chocs.
- Les communautés améliorent leur accès durable aux services **essentiels** (santé, nutrition, eau, hygiène, éducation, abris).
- Les femmes et les jeunes participent davantage aux processus décisionnels, à la gouvernance locale et à la prévention des conflits.
- Les capacités institutionnelles locales et organisationnelles sont renforcées, favorisant des réponses efficaces, redevables et durables.
- Les pratiques communautaires intègrent la résilience climatique et la protection de l'environnement, réduisant les risques liés aux catastrophes naturelles.



Axes stratégiques et chaînes de résultats

Axe	Changements souhaités	Produits clés
Protection, droits humains et VBG	<i>Si les communautés, les survivantes et les acteurs locaux disposent de mécanismes de prévention, de signalement et de prise en charge adaptés, alors les risques de VBG et de violations des droits humains diminuent et la dignité des personnes affectées est restaurée.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Services intégrés de prise en charge des survivantes (médicale, psychosociale, juridique). - Mécanismes de plainte sûrs, accessibles et confidentiels. - Sensibilisation communautaire sur les droits, la protection et l'égalité de genre. - Renforcement des structures locales (CISM, réseaux communautaires).
Résilience économique, sécurité alimentaire et moyens de subsistance	<i>Si les ménages vulnérables ont accès à des ressources productives, à des revenus et à des marchés fonctionnels, alors leur dépendance à l'aide humanitaire diminue et leur résilience face aux crises s'améliore.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance alimentaire et transferts monétaires ciblés. - Soutien aux AGR sensibles au genre. - Structuration des producteurs en coopératives. - Formation technique et accompagnement économique.
Accès équitable aux services essentiels	<i>Si les services sociaux de base sont accessibles, fonctionnels et adaptés aux besoins des populations vulnérables, alors la santé, la nutrition, l'éducation et le bien-être des femmes et des enfants s'améliorent durablement.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des structures de santé et nutrition. - Accès à l'eau potable, hygiène et assainissement. - Espaces temporaires d'apprentissage et appui scolaire. - Amélioration des conditions d'abris et des biens essentiels.
Gouvernance inclusive, cohésion sociale et paix	<i>Si les femmes, les jeunes et les communautés sont impliqués dans la gouvernance locale et la prévention des conflits, alors les tensions diminuent et les communautés développent des mécanismes endogènes de paix et de cohésion sociale.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogue communautaire et médiation locale. - Participation des femmes aux instances décisionnelles. - Appui aux processus de stabilisation et DDRCS. - Promotion de la citoyenneté et du vivre-ensemble.
Environnement, climat et résilience communautaire	<i>Si les communautés adoptent des pratiques durables et sont mieux préparées aux chocs climatiques, alors les risques environnementaux et humanitaires sont réduits.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation environnementale et adaptation climatique. - Actions de restauration des écosystèmes. - Prévention et gestion des risques de catastrophes. - Intégration environnementale dans les AGR.
Renforcement institutionnel, MEL et partenariats	<i>Si AFEDM et ses partenaires disposent de systèmes solides de gestion, MEL et redevabilité, alors les interventions sont plus efficaces, apprenantes et crédibles.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Système MEL intégré et digitalisé. - Assurance qualité et apprentissage organisationnel. - Partenariats stratégiques avec l'État, ONG et bailleurs. - Renforcement des capacités des bureaux provinciaux.



Hypothèses clés et Facteurs externes (Risques)

La réussite du projet repose sur le maintien d'un accès humanitaire minimal dans les zones d'intervention et sur l'adhésion continue des autorités locales et des communautés, conditions essentielles à la mise en œuvre et à l'appropriation des actions. Elle suppose également la disponibilité de financements suffisants et flexibles, permettant d'ajuster les interventions en fonction de l'évolution du contexte. Le projet part du principe que les femmes et les jeunes sont disposés à s'engager activement dans les activités prévues et que les mécanismes de coordination humanitaire et de développement fonctionnent de manière effective, favorisant la complémentarité et l'efficacité des réponses.

Toutefois, l'atteinte des résultats pourrait être affectée par des facteurs externes tels qu'une dégradation soudaine de la situation sécuritaire, des chocs climatiques majeurs, une instabilité politique ou institutionnelle, une inflation persistante réduisant le pouvoir d'achat des ménages, ou encore des restrictions de l'accès humanitaire. Le projet intégrera des mesures d'adaptation et de gestion des risques afin de limiter l'impact de ces facteurs sur la mise en œuvre et les résultats attendus.



STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2025 - 2030

La stratégie de mise en œuvre du Plan Stratégique 2025 - 2030 d'AFEDEM repose sur une approche intégrée, participative et progressive, tenant compte du contexte humanitaire, socio-économique, environnemental et politique de la République Démocratique du Congo. Elle vise à garantir l'efficacité, la cohérence, la durabilité et l'appropriation des interventions par les bénéficiaires et les parties prenantes à tous les niveaux.

Approche programmatique intégrée et multisectorielle

AFEDEM adoptera une approche programmatique articulée autour de ses six axes stratégiques, en favorisant la complémentarité entre les interventions de protection, gouvernance, éducation, santé-environnement, autonomisation économique et renforcement institutionnel.

Chaque programme sera décliné en projets pluriannuels ou annuels cohérents, permettant d'adresser simultanément les causes structurelles et les effets immédiats de la vulnérabilité des femmes, des enfants et des groupes marginalisés.

Ancrage communautaire et participation des bénéficiaires

La mise en œuvre s'appuiera sur une forte implication des communautés bénéficiaires à toutes les étapes du cycle de projet (identification, planification, mise en œuvre, suivi et évaluation).

AFEDEM privilégiera les mécanismes communautaires de consultation et de concertation ; le leadership féminin local et les organisations de base ; les approches sensibles au genre, à l'âge, au handicap et à l'appartenance socioculturelle. Cette approche favorisera l'appropriation locale, la redevabilité et la durabilité des résultats.

Partenariats stratégiques et coordination institutionnelle

AFEDEM renforcera et élargira ses partenariats avec :

- Les institutions étatiques (nationales, provinciales et locales) ;
- Les agences humanitaires, les ONG nationales et internationales ;
- Les réseaux de femmes, plateformes de la société civile et structures communautaires ;
- Les partenaires techniques et financiers.

La coordination avec les cadres existants (clusters, groupes thématiques, cadres de concertation provinciaux et territoriaux) sera systématisée afin d'assurer l'alignement avec les politiques publiques, les stratégies nationales et les priorités humanitaires et de développement.

Mise en œuvre progressive et différenciée selon les contextes

La stratégie prévoit une mise en œuvre graduelle, tenant compte du niveau de vulnérabilité des zones d'intervention ; des dynamiques sécuritaires et politiques ; des capacités institutionnelles locales.



AFEDDEM adaptera ses modalités d'intervention selon les contextes humanitaires, de relèvement précoce ou de développement, avec des réponses flexibles et évolutives.

Renforcement des capacités internes et décentralisation opérationnelle

La réussite du plan stratégique repose sur le renforcement continu des capacités des équipes et des structures décentralisées. À cet effet, les coordinations provinciales seront progressivement renforcées en compétences techniques, gestionnaires et programmatiques ; les outils de gestion, de suivi-évaluation, de redevabilité et de capitalisation seront harmonisés et vulgarisés ; des mécanismes d'apprentissage organisationnel et de partage des bonnes pratiques seront institutionnalisés.

La décentralisation opérationnelle permettra une meilleure réactivité, une proximité accrue avec les communautés et une adaptation rapide aux évolutions contextuelles.

Gestion axée sur les résultats, apprentissage et redevabilité

AFEDDEM adoptera une gestion axée sur les résultats (GAR), soutenue par un système de suivi, évaluation, apprentissage et redevabilité (MEAL) fonctionnel et intégré. La stratégie prévoit un suivi régulier des indicateurs de performance ; des évaluations périodiques (mi-parcours et finale) du plan stratégique ; la capitalisation des leçons apprises et des bonnes pratiques ; la redevabilité envers les communautés bénéficiaires, les partenaires et les bailleurs. Les résultats et enseignements issus de ce processus orienteront les ajustements stratégiques et opérationnels.

Mobilisation et diversification des ressources

AFEDDEM mettra en œuvre une stratégie proactive de mobilisation des ressources visant à : (i) Diversifier les sources de financement (fonds humanitaires, bailleurs bilatéraux et multilatéraux, fondations, partenariats privés) ; (ii) Renforcer le rôle du Conseil d'Administration et de la Coordination dans le plaidoyer et la recherche de financements ; (iii) Développer des projets bancables alignés sur les priorités nationales et internationales.

Cette stratégie permettra de réduire la dépendance à des financements ponctuels et d'assurer la continuité des actions.

Intégration transversale du genre, de la protection et de l'environnement

Le genre, la protection, l'inclusion et la durabilité environnementale seront intégrés de manière transversale dans toutes les interventions. AFEDDEM veillera à l'analyse systématique des risques de protection et de VBG ; la promotion des pratiques respectueuses de l'environnement et de la résilience climatique ; l'application du principe « Ne pas nuire » dans toutes les actions.

Communication stratégique, visibilité et plaidoyer

Une stratégie de communication et de plaidoyer accompagnera la mise en œuvre du plan afin de valoriser les résultats et impacts obtenus ; renforcer la visibilité institutionnelle d'AFEDDEM ; d'influencer les politiques publiques et les pratiques sociales en faveur des droits des femmes et des enfants. Les outils de communication traditionnels et numériques seront utilisés de manière complémentaire pour toucher un large public.



CADRE LOGIQUE 2025 - 2030

Objectifs	Indicateurs	Sources de vérification	Contraintes / Risques
Composante 1. Amélioration du statut social et juridique de la femme			
1.1 Contribuer à la réduction des pratiques socioculturelles qui vulnérabilisent la femme et freinent son épanouissement			
1.1.1 Recenser les pratiques socioculturelles rétrogrades et avilissantes	- Nombre de pratiques identifiées et documentées par zone - Nombre d'études/rapports produits	Rapports d'études, PV communautaires, bibliographie	Résistances communautaires ; faible participation des leaders locaux
1.1.2 Intégrer ces pratiques dans les systèmes de communication, d'éducation et de formation genre	- Nombre de modules/mécanismes intégrant ces pratiques - Nombre de structures ayant adopté les modules	Rapports de formation, curricula, outils CCC	Manque d'adhésion institutionnelle ; ressources financières limitées
1.1.3 Organiser des campagnes de sensibilisation communautaires	- Nombre de campagnes réalisées - Nombre de personnes touchées (désagrégées par sexe et âge)	Rapports d'activités, listes de présence, supports IEC	Insécurité ; insuffisance de moyens humains et financiers
1.2 Améliorer l'image de la femme et sensibiliser l'opinion publique			
1.2.1 Plaider pour la censure des messages dévalorisants dans les médias	- Nombre de médias sensibilisés - Nombre de décideurs impliqués - Nombre de contenus modifiés/supprimés	Rapports de plaidoyer, comptes rendus médias	Liberté éditoriale des médias ; faible volonté politique
1.2.2 Former les communicateurs et responsables médias	- Nombre de communicateurs formés - % appliquant l'approche genre	Rapports de formation, listes de présence	Turnover du personnel ; contraintes budgétaires
1.3 Renforcer la vulgarisation et l'intégration du genre et de l'inclusion			
1.3.1 Recenser l'arsenal juridique genre	- Documents juridiques compilés et diffusés	Rapports, base documentaire	Faible coordination interinstitutionnelle
1.3.2 Vulgariser les manuels genres et inclusion	- Nombre de manuels diffusés - Nombre de structures bénéficiaires	Fiches de distribution, rapports	Disponibilité financière limitée



Objectifs	Indicateurs	Sources de vérification	Contraintes / Risques
1.3.3 Former et sensibiliser à tous les niveaux	- Nombre de personnes formées (F/H) - Nombre des sessions réalisées	Rapports, listes de présence	Faible disponibilité des acteurs
1.3.4 Mettre en œuvre des programmes CCC	- Nombre de programmes CCC élaborés et opérationnels	Rapports CCC	Manque de financement durable
1.3.5 Former les formateurs genre	- Nombre de formateurs certifiés	Rapports de formation	Qualité variable des formateurs
1.4 Promouvoir et appliquer les droits fondamentaux de la femme et de la jeune fille			
1.4.1 Traduire et vulgariser les textes juridiques	- Nombre de textes traduits - Nombre de bénéficiaires	Rapports, supports vulgarisés	Barrières linguistiques ; appropriation limitée
1.4.2 Plaider pour la ratification et application des instruments juridiques	- Nombre de plaidoyers réalisés - Textes ratifiés	Rapports, Journal officiel	Lenteur administrative
1.4.3 Sensibiliser au respect des droits	- Nombre de séances - Nombre de communautés touchées	Rapports de sensibilisation	Pesanteurs socioculturelles
1.4.4 Former à la masculinité positive	- Nombre de formateurs formés	Rapports de formation	Résistance masculine
1.4.5 Réaliser des études de base protection	- Nombre d'études par province	Rapports d'études	Inaccessibilité sécuritaire
1.4.6 Monitorer les violations des droits	- Nombre de cas documentés et référés	Rapports de monitoring	Stigmatisation des victimes
1.4.7 Vulgariser les instruments juridiques	- Nombre d'outils vulgarisés - Nombre de personnes touchées	Rapports, outils IEC	Mauvaise traduction des concepts
1.4.8 Renforcer le leadership féminin	- Nombre de femmes leaders soutenues - % accédant aux responsabilités	Rapports d'activités	Sous-estimation par les femmes elles-mêmes
1.4.9 Cartographier les risques de catastrophes	- Cartographies élaborées par zone	Documents cartographiques	Accès difficile aux zones
1.4.10 Vulgariser les mécanismes d'alerte précoce	- Mécanismes opérationnels- Nombre de séances	Rapports, listes de présence	Manque d'outils adaptés



Objectifs	Indicateurs	Sources de vérification	Contraintes / Risques
1.5 Lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles (VBG)			
1.5.1 Mettre en œuvre des programmes VBG	- Nombre de programmes - Nombre de victimes prises en charge	Rapports VBG	Stigmatisation ; absence de fonds d'indemnisation
1.5.2 Promouvoir les cliniques juridiques	- Nombre de cliniques fonctionnelles - Nombre de dossiers traités	Rapports juridiques	Insuffisance de personnel qualifié
1.5.3 Sensibiliser au recours judiciaire	- Nombre de femmes sensibilisées - % ayant recours aux services	Rapports, données judiciaires	Faible niveau d'instruction
1.5.4 Renforcer les capacités des intervenants	- Nombre d'intervenants formés	Rapports de renforcement	Manque d'outils spécialisés
Composante 2. Implication des femmes dans la bonne gouvernance			
2.1 Appuyer les femmes dans le processus électoral et décisionnel			
2.1.1 Former politiquement et civiquement	- Nombre de formations - Nombre de femmes formées	Rapports, listes de présence	Désintérêt politique
2.1.2 Organiser des conférences cadres	- Nombre de conférences - Nombre de participantes	Rapports de conférences	Faible participation active
2.1.3 Parrainer les candidatures féminines	- Nombre de femmes parrainées - Nombre promues	Rapports de plaidoyer	Auto-exclusion des femmes
2.2 Promouvoir l'accès des femmes aux sphères des décisions			
2.3 Promouvoir la représentativité des femmes dans les organisations professionnelles			
2.4 Impliquer les femmes dans la paix et la cohésion sociale			
2.4.1 Renforcer les capacités en culture de paix	- Programme élaboré - Nombre de femmes formées	Rapports, listes	Insécurité persistante
2.4.2 Impliquer les femmes dans la prévention des conflits	- Nombre de femmes impliquées	Rapports d'activités	Faible reconnaissance sociale

Objectifs	Indicateurs	Sources de vérification	Contraintes / Risques
2.4.3 Accompagner les communautés	- Nombre de dialogues - Conflits transformés	Rapports, PV	Conflits à dimension nationale
2.4.4 Plaider pour le basket fund	- Nombre de plaidoyers - Communautés bénéficiaires	Rapports, photos	Manque de volonté politique
2.4.5 Vulgariser la décentralisation	- Nombre de séances	Rapports	Instabilité institutionnelle
2.4.6 Accompagner les plans locaux de paix	- Nombre de plans élaborés	Rapports	Inaccessibilité de certaines zones
Composante 3. Promotion de l'éducation et renforcement des capacités et de l'expertise féminine			
3.1 Développer des actions pour un accès égal des filles et des garçons à l'éducation et à la formation			
3.1.1 Lutter contre le harcèlement sexuel en milieu scolaire	- Programme élaboré et mis en œuvre - Nombre d'écoles couvertes	Rapports d'activités, outils pédagogiques	Déni institutionnel ; faible mécanisme de plainte
3.1.2 Participer aux campagnes « Back to School »	- Nombre de campagnes soutenues - Taux de réinscription des filles	Rapports sectoriels éducation	Pauvreté des ménages
3.1.3 Renforcer les mesures incitatives à la scolarisation des filles	- Nombre de ménages bénéficiaires - Taux de maintien scolaire des filles	Rapports de suivi scolaire	Mariages précoces
3.1.4 Réviser les manuels scolaires pour intégrer le genre	- Nombre de manuels révisés	Rapports techniques	Processus institutionnel long
3.1.5 Créer un environnement scolaire inclusif	- Nombre d'écoles adaptées - Nombre de filles/PH bénéficiaires	Rapports, visites terrain	Insuffisance des infrastructures
3.2 Promouvoir l'alphabétisation des femmes			
3.2.1 Mettre en place des programmes d'alphabétisation fonctionnelle	- Nombre de centres ouverts - Nombre de femmes alphabétisées	Rapports de formation	Disponibilité limitée des apprenantes
3.2.2 Suivre les projets de post-alphabétisation	- % de femmes utilisant les acquis	Rapports de suivi	Absence d'opportunités économiques
3.3 Améliorer l'accès des femmes au travail et à l'emploi			



Objectifs	Indicateurs	Sources de vérification	Contraintes / Risques
3.3.1 Plaider pour l'application des textes sur l'emploi	- Nombre de plaidoyers - Engagements pris par les employeurs	Rapports de plaidoyer	Informalité du marché du travail
3.3.2 Former les femmes aux métiers et à l'entrepreneuriat	- Nombre de femmes formées - Taux d'insertion	Rapports de formation	Faible accès au capital
3.4 Réduire la pénibilité des tâches domestiques			
3.4.1 Faciliter l'accès aux technologies appropriées	- Nombre de ménages équipés	Rapports d'activités	Coût élevé des technologies
3.4.2 Améliorer l'accès à l'eau, l'énergie et l'assainissement	- % de ménages féminins améliorés	Rapports WASH/Énergie	Insécurité, éloignement
3.5 Renforcer les capacités organisationnelles des femmes			
3.5.1 Renforcer les associations féminines	- Nombre d'organisations formées	Rapports de formation	Faible structuration initiale
Composante 4. Promotion de la santé et de la nutrition de la mère et de l'enfant			
4.1 Consolider la santé de la reproduction			
4.1.1 Améliorer l'accès géographique aux services de santé	- % de femmes accédant aux CS	Rapports des structures sanitaires	Insuffisance d'infrastructures
4.1.2 Réduire la mortalité maternelle et infantile	- Taux de mortalité réduit	Rapports sanitaires	Engagement politique
4.1.3 Faciliter l'accès financier aux soins	- % de femmes membres de mutuelles	Rapports	Faible pouvoir d'achat
4.1.4 Réduire la transmission VIH	- % de femmes dépistées - Taux PTME	Rapports PNMLS	Disponibilité des intrants
4.1.5 Dépistage des cancers féminins	- Nombre de femmes dépistées	Rapports des CS	Manque de personnel spécialisé
4.2 Améliorer l'état nutritionnel			
4.2.1 Mettre en œuvre des programmes nutritionnels	- Nombre de campagnes - Communautés engagées	Rapports nutrition	Inaccessibilité de zones



Objectifs	Indicateurs	Sources de vérification	Contraintes / Risques
4.2.2 Renforcer le conseil nutritionnel	- Nombre d'agents formés	Rapports sanitaires	Turnover du personnel
4.3 Prise en charge des femmes vulnérables			
4.3.1 Assister les femmes âgées, handicapées et exclues	- Programme opérationnel - Nombre de bénéficiaires	Rapports d'assistance	Ressources financières limitées
Composante 5. Réduction de la pauvreté des femmes et relance économique			
5.1 Plaidoyer et autonomisation économique			
5.1.1 Sensibiliser à l'entrepreneuriat	- Nombre de séances - Femmes sensibilisées	Rapports	Contexte économique instable
5.1.2 Former et insérer les femmes	- Nombre de femmes formées et insérées	Rapports	Inflation, marché limité
5.1.3 Soutenir les ménages vulnérables	- Nombre de ménages soutenus	Rapports	Dépendance à l'aide
5.2 Promouvoir l'entrepreneuriat féminin			
5.2.1 Structurer les filières agricoles	- Nombre de filières soutenues	Rapports	Aléas climatiques
5.3 Accès aux technologies agroalimentaires			
5.3.1 Diffuser les technologies adaptées	- Technologies mises en place	Rapports	Analphabétisme
5.3.2 Promouvoir la recherche-action	- Nombre de formations	Rapports	Faible appropriation
5.4 Améliorer l'accès aux marchés			
5.4.1 Intégrer les femmes aux marchés	- Nombre de femmes intégrées	Rapports	Faible implication des autorités
5.5 Accès aux moyens de production			
5.5.1 Faciliter l'accès à la terre et aux intrants	- % de femmes ayant accès	Rapports fonciers	Conflits fonciers
5.6 Gestion des ressources naturelles et environnement			



Objectifs	Indicateurs	Sources de vérification	Contraintes / Risques
5.6.1 Impliquer les femmes dans la gestion environnementale	- Nombre de comités féminins	Rapports	Pression sur les ressources
5.7 Développement rural inclusif			
5.7.1 Renforcer la participation féminine	- % de femmes impliquées	Rapports	Isolement rural
Composante 6. Renforcement du cadre et des mécanismes institutionnels			
6.1 Accompagnement des bureaux provinciaux			
6.1.1 Renforcer la collaboration avec l'État	- Accords signés- Nombre d'actions conjointes	Rapports	Faible engagement politique
6.2 Renforcement des coordinations provinciales			
6.2.1 Mettre en place les points focaux genre	- Textes élaborés et appliqués	Rapports officiels	Résistance institutionnelle
Accompagner les points focaux	- Nombre de missions	Rapports de mission	Inaccessibilité sécuritaire
6.3 Capitalisation, suivi-évaluation et apprentissage			
6.3.1 Renforcer le système S&E	- Outils S&E opérationnels	Rapports S&E	Faible culture de redevabilité
6.3.2 Capitaliser les bonnes pratiques	- Produits de capitalisation	Rapports, notes d'apprentissage	Ressources humaines limitées



BUDGET GLOBAL DU PROGRAMME 2025 - 2030

Le plan d'action de la stratégie 2025-2030, pour la promotion de la femme nécessitera au minimum **6 312 670 dollars américain** pour sa mise en application. L'essentiel des ressources est consacré aux composantes : (i) Promotion de la santé et de la nutrition de l'enfant ; (ii) Réduction de la pauvreté des femmes et la relance économique qui absorbent respectivement 18,8% et 40% du budget total.

En tout état de cause, ces deux programmes constituent le centre d'intérêt des femmes et des enfants, les autres programmes sont une somme de mesures d'accompagnement. Par ailleurs, près de 80% des réalisations devront être réalisées au cours des trois premières années avec une forte concentration en 2018. Ce constat appelle naturellement une grande attention sur l'adéquation de la programmation des interventions et la capacité réelle de mobilisation des ressources des différentes composantes opérationnelles.

Objectifs	Budget	Fonds disponible	Fonds mobiliser à
Composante 1. Amélioration du statut social et juridique de la femme			
1.1 Contribuer à la réduction des pratiques socioculturelles qui vulnérabilise la femme et bloque son épanouissement	120000	10000	110000
1.2 Améliorer l'image de la femme et sensibiliser l'opinion publique sur les inégalités dont sont victimes les femmes	80000		80000
1.3 Renforcer la vulgarisation et intégrer l'approche genre à tous les niveaux	55000		55000
1.4 Promouvoir et appliquer des droits fondamentaux de la femme et de la jeune fille	30000		30000
1.5 Lutter contre les violences faites aux femmes et la jeune fille	120000		120000
Sous total	405000	10000	395000
Composante 2. Implication des femmes dans la bonne gouvernance			
2.1 Appuyer les femmes engagées dans le processus électoral en cours	122000	10000	112000
2.2 Promouvoir l'accès des femmes aux sphères des décisions	30000		30000
2.3 Promouvoir la représentativité des femmes dans les organisations professionnelles	25000		25000
2.4 Impliquer les femmes dans la recherche et la consolidation de la paix	79000		79000



Objectifs	Budget	Fonds disponible	Fonds mobiliser à
2.5 Améliorer l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication	125600		125600
Sous total	381600	10000	371600
Composante 3. Promotion de l'éducation et renforcement des capacités et de l'expertise féminine			
3.1 Développer des actions pour un accès égal des filles et des garçons à l'éducation et à la formation	230800		230800
3.2 Promouvoir l'alphabétisation des femmes	154970		154970
3.3 Améliorer l'accès des femmes au travail et à l'emploi	256000		256000
3.4 Environnement social et réduction de la pénibilité es tâches domestiques des femmes	316400	25000	291400
3.5 Renforcer les capacités des femmes à promouvoir et à gérer les associations.	20000		20000
Sous total	978170	25000	953170
Composante 4. Promotion de la santé et de nutrition de la mère et de l'enfant			
4.1 Consolider les actions pour une meilleure santé de la reproduction des femmes.	428000		428000
4.2 Améliorer l'état nutritionnel des mères et des enfants	539000	50000	489000
4.3 Améliorer la prise en charge des femmes du troisième âge, des femmes handicapées et des femmes exclues	220000		220000
Sous total	1187000	50000	1137000
Composante 5. Programme de réduction de la pauvreté des femmes et relance économique			
5.1 Mener des campagnes de plaidoyer pour la révision et l'application des politiques micro-économiques et des stratégies de développement répondant aux besoins et aux efforts des femmes vivant dans la pauvreté	350000	20000	330000
5.2 Promouvoir l'entrepreneuriat féminin dans le secteur de production des biens et services	846000		846000
5.3 Améliorer l'accès des femmes aux technologies agro-alimentaires	340000		340000
5.4 Améliorer l'accès des femmes aux marchés	210000		210000
5.5 Accroître l'accès des femmes aux moyens de production	150000		150000



Objectifs	Budget	Fonds disponible	Fonds mobiliser à
5.6 Améliorer la participation de la femme à la gestion des ressources naturelles, de l'environnement et du cadre de vie	240000		240000
5.7 Améliorer la participation de la femme à la gestion du développement rural	124900		124900
Sous total	2260900	20000	2240900
Composante 6. Renforcement du cadre et des mécanismes institutionnels de promotion de la femme			
6.1 Accompagner les différents bureaux provinciaux dans leurs actions de promotion de la femme	350000	30000	320000
6.2 Coordonner et renforcer les capacités des coordinations provinciales dans la promotion de la femme et de l'enfant	300000	80000	220000
6.3 Améliorer la capitalisation, le suivi et évaluation des actions de veille de la promotion de la femme et de l'enfant sur l'ensemble de l'aire d'intervention de l'Organisation.	450000	132000	318000
Sous total	1100000	242000	858000
TOTAL GENERAL	6312670	357000	5955670

CONCLUSION


La mise en œuvre du plan d'action pour le bien-être et la promotion de la femme 2025 - 2030 suppose la prise en compte d'un certain nombre de conditions de succès, tant au niveau du Gouvernement que des partenaires techniques et financiers, ainsi que des pesanteurs socioculturelles existantes.


- Au niveau du Gouvernement, le défi majeur de l'exécution du plan d'action pour la promotion de la femme 2025–2030 réside dans la capacité de l'Organisation à s'engager davantage et de manière ferme à impliquer les femmes à tous les niveaux du processus de prise de décision, en étroite collaboration avec les institutions publiques compétentes.
- Au niveau des partenaires techniques et financiers, le principal risque lié à la bonne exécution de ce plan concerne la capacité de l'Organisation à instaurer et maintenir un dialogue constructif en vue de la mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des actions prévues. Ainsi, la finalisation et l'adoption du présent plan d'action par les partenaires d'appui devront constituer une opportunité pour AFEDEM et ses partenaires d'entretenir un dialogue permanent, permettant à chaque partenaire de se positionner sur les axes et programmes qu'il souhaite appuyer.
- En ce qui concerne les pesanteurs socioculturelles, la mise en œuvre des actions retenues dans le plan d'action devra tenir compte des réalités socioculturelles propres aux sites d'exécution, afin de garantir l'adhésion des communautés et le succès des interventions.
- La mise en œuvre du plan d'action est fortement liée à l'adhésion des acteurs de la promotion de la femme et de l'enfant audit plan. Au regard du caractère transversal des questions liées à la promotion de la femme, de l'enfant et du bien-être, une stratégie de collaboration et de partenariat devra prévaloir à tous les niveaux.

Cette stratégie permettra à AFEDEM d'assurer le suivi et la coordination des actions de l'ensemble des bureaux territoriaux et provinciaux, en vue d'une mise en œuvre harmonisée et efficace du plan d'action 2025–2030.

Fait à Bukavu, 15 mars 2025

Christian ZIHINDULA BAZIBUHE


Coordonnateur National


Appui aux Femmes
Démunies et Enfants
Marginalisés
COORDINATION NATIONALE



AFEDEM

MEMBRE DE START NETWORK

Pour plus d'infos...



Avenue FIZI N°39
Quartier Nyalukemba, Commune d'Ibanda
Ville de Bukavu, Sud-Kivu, RDC

+243 994 313 333
contact@afedem.org
www.afedem.org